

MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Date de mise en ligne : 21 novembre 2025

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 25 00132 du

17 NOV. 2025

Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été REFUSEE à

Madame MOULOUD LOUBNA

23 RUE MARC SEGUIN Domicilié (e)

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :

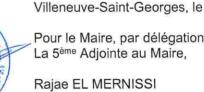
Sur un terrain sis

ouverture d'un deuxième portail sur la clôture sur rue

23 RUE MARC SEGUIN

Cadastré

AE332



Pour le Maire, par délégation,

17 NOV. 2025

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de refus d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° Di du 17 NOV 2025 a été affichée en Mairie du 94078 25 00132 conformément aux textes en au

vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,